

# Partenariat & Innovation 3

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation

---

## RAPPORT ANNUEL

31 mars 2013

**EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT PARTNERS**

PRIVATE EQUITY



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

# SOMMAIRE

<b>PARTIE I. ETATS FINANCIERS DU FONDS PARTENARIAT &amp; INNOVATION 3</b> .....	<b>3</b>
1. BILAN .....	3
2. HORS BILAN .....	4
3. COMPTE DE RESULTAT .....	4
<b>PARTIE II. ANNEXES DU FONDS PARTENARIAT &amp; INNOVATION 3</b> .....	<b>5</b>
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	5
2. AUTRES INFORMATIONS .....	8
2.a- Evolution de l'actif net – décomposition du capital .....	8
2.b- Faits marquants .....	8
2.c- Boni de liquidation .....	9
2.d- Autres compléments d'information .....	10
2.e- Inventaire des investissements en Capital Investissement .....	13
2.f- Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé .....	14
2.g- Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement .....	14
2.h- Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement .....	15
2.i- Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement .....	15
2.j- Etat des placements en Trésorerie .....	15
2.k- Dettes et créances .....	15
<b>PARTIE III. RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT &amp; INNOVATION 3</b> .....	<b>16</b>
1. ORIENTATION DE GESTION .....	16
1.a- Historique .....	16
1.b- Caractéristiques juridiques .....	16
1.c- Stratégie d'investissement .....	16
2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE .....	17
2.a- Commentaire de gestion sur la période .....	18
2.b- Ratio réglementaire .....	19
2.c- Perspectives .....	19
3. INVESTISSEMENTS / CESSIONS .....	20
3.a- Investissements pendant la période .....	20
3.b- Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période .....	20
3.c- Cessions pendant la période .....	20
4. INFORMATIONS .....	20
4.a- Co-investissements .....	21
4.b- Co-désinvestissements .....	21
4.c- Mandats sociaux .....	21
4.d- Utilisation des droits de vote .....	22
4.e- Événements relatifs à la société de gestion .....	22
4.f- Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation .....	22
4.g- Frais facturés au fonds sur la période .....	22
4.h- Prestations de conseil ou de montage facturées par la société de gestion .....	23
4.i- Opération de crédit .....	23
4.j- Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille .....	23
4.k- Convention SOFARIS « Fonds Propres » .....	23
4.l- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties .....	23
4.m- Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance .....	23

## PARTIE I. ETATS FINANCIERS du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 3

### 1. BILAN

BILAN ACTIF	31/03/2013	31/03/2012
<b>DEPOTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>32 109 570,77</b>	<b>31 881 209,87</b>
Instruments financiers de capital investissement	25 526 242,61	20 714 669,21
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	3 371 714,16	3 712 319,52
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	22 154 528,45	17 002 349,69
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers	6 583 328,16	11 166 540,66
<b>CREANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>12 561,42</b>
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>512 167,70</b>	<b>22 855,88</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>32 621 738,47</b>	<b>31 916 627,17</b>

BILAN PASSIF	31/03/2013	31/03/2012
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( <i>sous déduction du capital souscrit non appelé et des répartitions d'actifs au titre de l'amortissement des parts de FCPR</i> )	33 408 774,38	32 844 656,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes (a,b,c)	-367 312,57	
Résultat (a,b)	-942 996,90	-1 223 858,45
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>32 098 464,91</b>	<b>31 620 797,83</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Instruments financiers à terme		
Autres instruments financiers		
<b>DETTES</b>	<b>523 273,56</b>	<b>295 829,34</b>
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>32 621 738,47</b>	<b>31 916 627,17</b>

a) y compris comptes de régularisations

b) diminués des acomptes versés au titres de l'exercice

c) sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values

## 2. HORS BILAN

	31/03/2013	31/03/2012
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>TOTAL OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements	226 466,05	
<b>TOTAL AUTRES OPERATIONS</b>		

- (1) Au 31/03/2013 Partenariat & Innovation 3 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 93K€ et à souscrire à des augmentations de capital ultérieures des sociétés SuperSonic Imagine 38K€, Poxel pour 75K€, Noxxon pour 20K€, sous réserve de la réalisation de certains objectifs opérationnels.

## 3. COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2013	31/03/2012
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur instruments financiers de capital investissement	295 575,53	99 726,63
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL (1)</b>	<b>295 575,53</b>	<b>99 726,63</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Autres charges financières	-	260,61
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>260,61</b>
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)</b>	<b>295 575,53</b>	<b>99 466,02</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion (4)	1 241 129,87	1 324 777,32
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L,214-9) (1-2+3-4)</b>	<b>-945 554,34</b>	<b>-1 225 311,30</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 557,44	1 452,85
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 +/- 5 - 6)</b>	<b>-942 996,90</b>	<b>-1 223 858,45</b>

## PARTIE II. ANNEXES du Fonds PARTENARIAT & INNOVATION 3

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS appelle l'attention des souscripteurs sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans un autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des O.P.C.V.M. prévu par le règlement n°2003-02 du 2 octobre 2003 (modifié par les règlements n°2004-09 du 23 novembre 2004 et n°2005-07 du 3 novembre 2005) du comité de la réglementation comptable.

Les Actifs du FCPR comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessous, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs du FCPR.

### ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE

Pour les besoins de calcul de l'actif net du Fonds, les instruments financiers et les autres valeurs détenues par le Fonds sont évaluées par la Société de gestion conformément aux règles et méthodes préconisées par la réglementation en vigueur (Règlement 2003-02 du Comité de la Réglementation Comptable) et aux recommandations du *Guide International d'Évaluation à l'usage du Capital Investissement et du Capital Risque* publié en mars 2005 par la *European Venture Capital Association (EVCA)*, l'*Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC)* et la *British Venture Capital Association (BVCA)*.

#### Instrument financiers négociés sur un Marché Réglementé ou Non Réglementé

Les instruments financiers négociés sur un Marché Réglementé seront évalués sur la base du cours de clôture du marché constaté lors du dernier jour de cotation de la période d'évaluation. Pour les Investissements cotés soumis à une restriction ou à un "lock-up", une décote d'au moins 25% sera appliquée.

Les instruments financiers négociés sur un Marché Non Réglementé seront évalués selon les méthodes exposées ci-dessus, toutefois, lorsque le montant des transactions réalisées est réduit et que le cours n'est pas représentatif, ces instruments financiers pourront faire l'objet d'une évaluation selon les méthodes applicables aux instruments financiers non cotés.

#### Instrument financiers non cotés

La Société de Gestion évalue les instruments financiers non cotés à leur Juste Valeur, qui, dans sa vision, correspond au montant pour lequel il peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant sans contraintes et dans des conditions de concurrence normale. La Société de Gestion choisira la méthode la plus adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement réalisé.

La méthode du « Prix d'un Investissement Récent » constituera la méthode privilégiée compte tenu de la nature des investissements réalisés, en conformité avec l'orientation de gestion du Fonds. La valorisation retenue sera basée sur :

Le prix payé lors de la souscription ou de l'acquisition initiale des titres de la société par le Fonds ou lors d'un investissement complémentaire.

Le prix d'émission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par un tiers à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou le prix de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre significatif de titres.

Dans ce cas, l'évaluation des titres non cotés est basée sur le prix de l'opération, sous réserve qu'il ne sera pas tenu compte du prix de cette opération (ou il lui sera appliqué une décote appropriée), lorsque (i) l'opération avec des tiers est intervenue autrement que dans des conditions normales de marché, (ii) les objectifs du tiers ayant investi (intervenant uniquement dans l'opération) sont de nature stratégique et non pas de nature strictement financière, ou (iii) la transaction a été réalisée par échange de titres et les titres reçus sont non cotés.

En l'absence d'une transaction récente à l'issue d'une période de 12 mois après la date de l'investissement, la Société de Gestion s'attachera à identifier l'impact de tout changement ou événement postérieur à l'opération de référence susceptible d'affecter la Juste Valeur retenue.

La Société de Gestion aura la possibilité de retenir une autre méthode (multiples de résultats, références sectorielles...) et appliquera une décote de négociabilité sur la valeur de l'investissement, si elle considère cette méthode plus appropriée pour refléter la Juste Valeur de l'Investissement et notamment dans le cas où une ou plusieurs sociétés de portefeuille dégageront des résultats bénéficiaires ou des flux de trésorerie positifs pérennes.

En cas de constatation d'éléments déterminants attestant une diminution significative et durable de la situation et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte, soit à la date d'investissement, soit au dernier arrêté, une dépréciation sur le prix d'acquisition ou une réduction de la valeur retenue lors du dernier arrêté est constatée par tranche de 25%, étant précisé qu'il sera possible d'appliquer une décote autre qu'un multiple de 25% si la Société de Gestion dispose d'informations suffisantes pour une évaluation plus précise.

#### Parts ou actions d'OPCVM et droits d'entités d'investissement

Les actions et les parts d'OPCVM sont évalués sur la base de la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

La valeur de tous les titres sera convertie en euros suivant le cours des devises à Paris le jour de l'évaluation.

Afin de vérifier la mise en œuvre des principes ci-dessus définis, l'évaluation du portefeuille au 31 mars et au 30 septembre sera soumise au Commissaire aux Comptes par la Société de Gestion, préalablement à la détermination de la Valeur Liquidative des parts.

Les Actifs comprennent tous les titres détenus dans son portefeuille, évalués comme indiqué ci-dessus, plus les créances, les liquidités et les montants investis à court terme. L'Actif Net du Fonds est déterminé en déduisant tout passif éventuel de la valeur des Actifs.

L'OPCVM a opté pour l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les revenus de valeurs à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés, en conséquence ils sont comptabilisés en produits lors du paiement.

#### Règle sur frais et sorties de titres

Les titres sont enregistrés hors frais et les sorties se font suivant la méthode du Prix Unitaire Moyen Pondéré.

### **CATEGORIES DE PARTS ET VALEUR LIQUIDATIVE**

Les droits des copropriétaires sont représentés par des parts A et B, conférant des droits différents à leur propriétaire.

La souscription des parts A est ouverte à toute personne physique ou morale, française ou étrangère.

La souscription des parts B est réservée à la Société de Gestion, au Promoteur, au Sponsor et aux personnes en charge de la gestion du fonds.

Chaque Investisseur dispose d'un droit de copropriété sur les Actifs du Fonds proportionnel aux parts détenues de chaque catégorie.

#### Valeur d'origine et nombre des parts

La valeur initiale des parts (hors droits d'entrée) est :

part A : 100 Euros par part

part B : 100 Euros par part

Il sera émis 801 parts B. L'Engagement Global maximum du Fonds étant de 40 millions d'Euros, les parts B représenteront au minimum 0,2% des souscriptions totales.

#### Valeur liquidative des parts

Les valeurs liquidatives des parts sont établies tous les trois mois, le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année, et pour la première fois au dernier jour de la Période de Souscription. La Société de Gestion peut établir ces valeurs liquidatives plus fréquemment en vue de rachats de parts effectués afin de distribuer du numéraire. Seules les valeurs liquidatives des parts établies les 31 mars et 30 septembre seront attestées par le Commissaire aux Comptes.

Les parts A sont des parts prioritaires qui ont droit à l'intégralité des distributions du Fonds jusqu'au remboursement complet de leur valeur initiale. Les parts A ont également droit à 80% de la plus-value du Fonds éventuellement réalisée.

Les parts B sont des parts ordinaires qui donnent droit à leurs titulaires, dès lors que le nominal des parts A aura été remboursé, à recevoir, au-delà de leur valeur initiale, 20 % des produits et plus-values nets réalisés par le Fonds. Dans l'hypothèse où les porteurs de parts A ne percevraient pas le montant nominal de leurs parts, les porteurs de parts B perdront la totalité de leur investissement dans ces parts B.

#### Ordre de distributions

Toute distribution en espèces ou en titres, réalisée par le Fonds, est allouée dans l'ordre de priorité suivant :

Premièrement, au remboursement aux porteurs de parts A de la valeur initiale des parts A.

Deuxièmement, au remboursement aux porteurs de parts B de la valeur initiale des parts B.

Finalement, dans la proportion de 80% aux porteurs de parts A et 20% aux porteurs de parts B.

## FRAIS FACTURES AUX FONDS

### Rémunération de la société de gestion

Le Fonds versera une rémunération à compter de la création du Fonds et jusqu'à la fin de la période de liquidation du Fonds. La Commission de Gestion sera de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Engagement Global pendant les 3 premiers exercices et de 3,6% par an net de toutes taxes sur la base de l'Actif Net du Fonds les exercices suivants. La Commission de Gestion comprend la rémunération de la Société de Gestion et du Promoteur.

La Commission de Gestion sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre. La Commission de Gestion n'est pas à ce jour soumise à TVA. Si de la TVA devenait due, elle n'augmentera pas la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion sera diminuée annuellement des Honoraires de Transactions perçus par la Société de Gestion. Les Honoraires de Transaction sont (i) les honoraires et commissions relatifs à des prestations de service facturées au Fonds par la Société de Gestion, et (ii) la quote-part attribuable au Fonds, au prorata des fonds propres et quasi fonds propres détenus par le Fonds dans la société concernée, de toutes commissions de quelque nature que ce soit perçues et conservées par la Société de Gestion dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'investissements effectués par le Fonds (tels les commissions de négociation, d'arrangement, de syndication ou de prise ferme) ou dans le cadre du suivi de sociétés du portefeuille, y compris les jetons de présence.

### Rémunération du dépositaire

Le Dépositaire recevra une commission annuelle égale à 0,12% TTC de l'Actif Net du Fonds. La rémunération du Dépositaire sera versée à terme échu, le dernier jour de chaque trimestre.

### Autres frais

Les frais de transaction sont tous les frais externes relatifs à l'acquisition ou à la cession d'un Investissement (y compris, le cas échéant, les droits d'enregistrement ou tous autres droits et taxes similaires). Les frais de transaction qui ne sont pas pris en charge par les sociétés cibles seront sur présentation de justificatifs payés par le Fonds, et comprennent notamment les frais d'intermédiaires et de courtage, les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques et comptables et les frais de contentieux éventuels engagés pour le compte du Fonds. Le Fonds supportera également, sur présentation de justificatifs appropriés, tous frais relatifs à son fonctionnement, y compris, sans que cette liste soit limitative, les frais de Commissaires aux Comptes, tous comptables indépendants, tous conseils juridiques et fiscaux et tous autres conseils externes, les primes d'assurance (y compris l'assurance couvrant la responsabilité éventuelle des mandataires sociaux et les commissions Sofaris), ainsi que les frais liés aux rapports préparés pour le compte des Investisseurs. Le montant global des frais de transaction et de fonctionnement visés au présent paragraphe ne pourra excéder annuellement 1,5% TTC de l'Engagement Global. Tous montants excédant ce seuil seront pris en charge par la Société de Gestion.

### Frais de Constitution

Le Fonds a versé au titre des frais de constitution du Fonds une somme forfaitaire de 50.000 (cinquante mille) Euros net de toutes taxes à la Société de Gestion, afin de couvrir les frais juridiques, comptables, de déplacement, honoraires de consultants et autres frais administratifs liés à la création, l'organisation, le lancement et la commercialisation du Fonds. Cette somme forfaitaire sera versée à la fin de la Période de Souscription.

## POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le fonds capitalise le résultat de l'exercice.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer les plus et moins-values nettes réalisées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Le plan comptable des OPCVM a été modifié pour tenir compte de cette possibilité nouvelle.

L'article 15 du règlement 2011-05 du 10 novembre 2011 prévoit la possibilité d'une application anticipée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

Seule la présentation des comptes annuels a été modifiée en conséquence pour les données de l'exercice clos le 31/03/2013, les données des exercices précédents n'ont pas été retraitées.

## DUREE DE L'EXERCICE

L'exercice a été d'une durée de 12 mois.

## 2. AUTRES INFORMATIONS

### 2.a- Evolution de l'actif net – décomposition du capital

		31/03/2013	31/03/2012	Variation exercice
<b>APPORTS</b>	+	<b>32 046 100,00</b>	<b>32 046 100,00</b>	<b>+ 0,00</b>
Capital souscrit <sup>1</sup>	+	32 046 100,00	32 046 100,00	+ 0,00
Capital non appelé <sup>2</sup>	-	0,00	0,00	+ 0,00
<b>RESULTAT DE LA GESTION</b>	+/-	<b>+ 567 057,89</b>	<b>- 148 018,65</b>	<b>+ 715 076,54</b>
Résultat de l'exercice	+/-	- 945 554,34	- 1 225 311,30	+ 279 756,96
Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	+/-	- 2 795 818,37	- 1 570 507,07	- 1 225 311,30
Plus-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	+	544 992,54	301 841,59	+ 243 150,95
Sur dépôts et autres instruments financiers	+	683 629,24	683 385,40	+ 243,84
Sur instruments financiers à terme	+			
Moins-values réalisées				
Sur instruments financiers de capital investissement	-			
Sur dépôts et autres instruments financiers	-	695 594,71	87 522,15	- 608 072,56
Sur instruments financiers à terme	-			
Indemnités d'assurance perçues	+			
Quote-part de plus-values restituées aux assureurs	-			
Frais de transaction	-	23 538,11	20 903,31	- 2 634,80
Différences de change	+/-			
Différences d'estimation				
Sur instruments financiers de capital investissement	+/-	+ 3 465 597,70	+ 1 842 161,71	+ 1 623 435,99
Sur dépôts et autres instruments financiers	+/-	+ 562 733,41	- 71 163,52	+ 633 896,93
Sur instruments financiers à terme	+/-			
Boni de liquidation	+/-	- 229 389,47	+ 0,00	- 229 389,47
<b>RACHATS ET REPARTITIONS D'ACTIFS</b>	-	<b>464 692,98</b>	<b>227 283,52</b>	<b>- 237 409,46</b>
Rachats <sup>2</sup>	-	464 692,98	227 283,52	- 237 409,46
Distributions de résultats	-			
Distributions de plus et moins values nettes	-			
Répartitions d'actifs	-			
<b>AUTRES ELEMENTS</b> <sup>3</sup>	+/-	<b>- 50 000,00</b>	<b>- 50 000,00</b>	<b>+ 0,00</b>
<b>CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE</b>	=	<b>32 098 464,91</b>	<b>31 620 797,83</b>	<b>+ 477 667,08</b>

1 y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM

2 sous déduction des commissions de rachats acquises à l'OPCVM

3 il s'agit des frais de constitution

### 2.b- Faits marquants

Dans un climat des affaires dans les économies développées très instable depuis le début de l'année 2012, l'environnement économique reste fragile. La conjoncture économique influant sur le marché des entreprises du portefeuille, la volatilité de cet environnement est susceptible de remettre en cause leurs perspectives anticipées, qui sont un élément utilisé dans nos modèles de valorisation.

Ainsi, le contexte actuel incertain et volatile fait peser un risque sur les valeurs des participations retenues, présentes ou à venir, et les conditions anticipées de sortie.



## 2.c- Boni de liquidation

### PARTENARIAT & INNOVATION 3

31 mars 2013

ACTIF NET	32 327 854,38	
	PARTS A	PARTS B
Souscriptions initiales	31 966 000,00	80 100,00
Rachats depuis la création du fonds	-464 692,98	0,00
80% Excédent	597 157,89	
20% Excédent		149 289,47
Actif Net calculé par part	32 098 464,91	229 389,47
Provision pour boni de liquidation (PBL)		-229 389,47
ACTIF NET PAR PART	32 098 464,91	0,00
Nombre de Parts	314 934	801
Valeur Liquidative	101,92	0,00

Il est rappelé aux souscripteurs que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

## 2.d- Autres compléments d'information

**TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISME AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/03/2013	31/03/2012	31/03/2011
<b>Parts A</b>			
Actif Net	32 098 464,91	31 620 797,83	32 440 129,47
Engagement de souscription	31 493 400,00	31 735 800,00	31 882 400,00
Montant libéré	31 493 400,00	31 735 800,00	31 882 400,00
Répartitions d'actifs	0,00	0,00	0,00
Distribution sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution sur plus et moins-values nettes			
Nombre de parts	314 934,0000	317 358,0000	318 824,0000
Report à nouveau unitaire			
Plus et moins-values nettes unitaires reportées			
Valeur liquidative	101,92	99,63	101,74

	31/03/2013	31/03/2012	31/03/2011
<b>Parts B</b>			
Actif Net	0,00	0,00	0,00
Engagement de souscription	80 100,00	80 100,00	80 100,00
Montant libéré	80 100,00	80 100,00	80 100,00
Répartitions d'actifs	0,00	0,00	0,00
Distribution sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution sur plus et moins-values nettes			
Nombre de parts	801,0000	801,0000	801,0000
Report à nouveau unitaire			
Plus et moins-values nettes unitaires reportées			
Valeur liquidative	0,00	0,00	0,00

## EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts A		
Parts B		
Parts rachetées durant l'exercice		
Parts A	2 424,00	237 409,46
Parts B		
Solde net des souscriptions rachats		
Parts A	-2 424,00	-237 409,46
Parts B	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Parts A	314 934,00	
Parts B	801,00	

## VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE TRANSACTION TEMPORAIRE

	31/03/2013
Titres acquis à réméré	
Titres pris en pension livrés	NEANT
Titres empruntés	

## VALEURS BOURSIERES DES TITRES DONNES ET REÇUS EN GARANTIE

	31/03/2013
Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres	
Titres reçus en garantie et non-inscrits en portefeuille titres	NEANT

## TITRES DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE

	31/03/2013
Actions	
Obligations	
TCN	
OPCVM	6 583 328,16
Instruments financiers à terme	

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	31/03/2013	31/03/2012
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-942 996,90	-1 223 858,45
<b>Total</b>	<b>-942 996,90</b>	<b>-1 223 858,45</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-942 996,90	-1 223 858,45
<b>Total</b>	<b>-942 996,90</b>	<b>-1 223 858,45</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	31/03/2013	31/03/2012
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-367 312,57	0,00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-367 312,57</b>	<b>0,00</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-367 312,57	0,00
<b>Total</b>	<b>-367 312,57</b>	<b>0,00</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		

## 2.e- Inventaire des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Devise	Coût d'acquisition globale (€)	Evaluation globale (€)	Différence d'estimation globale
ABEX DEVELOPPEMENT	Actions	EUR	1 210 000	4 070 943	2 860 943
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Actions	EUR	350 000	350 000	0
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Obligations	EUR	350 000	352 445	2 445
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Actions	EUR	629 996	0	-629 996
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Obligations	EUR	420 000	105 000	-315 000
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Comptes courants	EUR	228 260	57 065	-171 195
CELLNOVO	Actions	EUR	224 088	224 088	0
CETAL EXPANSION	Actions	EUR	1 012 500	1 225 864	213 364
CETAL EXPANSION	Comptes courants	EUR	139 725	143 104	3 379
COHERIS	Actions	EUR	120 588	86 459	-34 129
ECA	Actions	EUR	164 710	85 370	-79 340
EOS IMAGING (ex BIOSPACE MED)	Actions	EUR	347 268	749 886	402 618
EXCLUSIVE GROUP	Actions	EUR	320 555	1 302 575	982 020
EXCLUSIVE GROUP	Obligations	EUR	714 549	815 015	100 466
F&B GROUP (MAESA)	Actions	EUR	1 462 219	1 395 249	-66 970
F&B GROUP (MAESA)	Obligations	EUR	1 016 118	1 168 536	152 418
FINANCIERE CYBELE	Actions	EUR	566 350	811 800	245 450
FINANCIERE CYBELE	Obligations	EUR	679 150	973 487	294 337
FINANCIERE SOFT (SoftCompany)	Actions	EUR	1 350 000	830 925	-519 075
GRUPE GEOTEC (ex : Financière Getotec)	Actions	EUR	1 075 000	1 178 845	103 845
HEURTEY PETROCHEM	Actions	EUR	575 695	689 148	113 453
HI MEDIA	Actions	EUR	184 872	140 000	-44 872
INFOTEL	Actions	EUR	741 761	635 759	-106 002
INVENTIA	Actions	EUR	1 501 936	1 722 310	220 374
ITS GROUP	Actions	EUR	682 512	521 130	-161 382
LES NOUVELLES JARDINERIES	Actions	EUR	799 999	80 000	-719 999
LES NOUVELLES JARDINERIES	BSA	EUR	1 174	0	-1 174
LES NOUVELLES JARDINERIES	Comptes courants	EUR	165 527	16 553	-148 974
NOXXON	Actions	EUR	337 594	337 594	0
NOXXON	Obligations	EUR	20 222	20 222	0
OROLIA	Actions	EUR	127 048	111 400	-15 648
PHARMAGEST INTERACTIVE	Actions	EUR	88 394	140 722	52 328
POXEL PHARMA	Actions	EUR	300 015	300 015	0
POXEL PHARMA	Obligations	EUR	169 200	171 041	1 841
POXEL PHARMA	BSA	EUR	0	0	0
PROWEBCLUB	Actions	EUR	1 941 071	1 941 071	0
PROWEBCLUB	Obligations	EUR	572 214	587 922	15 708
SMILE	Actions	EUR	684 058	1 220 597	536 539
SMILE	Obligations	EUR	114 029	238 823	124 794
SMILE	BSA	EUR	0	0	0
SUPERSONIC IMAGINE	Actions	EUR	465 413	513 440	48 027
SUPERSONIC IMAGINE	BSA	EUR	0	0	0
SWORD GROUP	Actions	EUR	206 839	211 840	5 002
<b>Total général</b>			<b>22 060 645</b>	<b>25 526 243</b>	<b>3 465 598</b>

Le portefeuille, certifié ligne à ligne par le dépositaire, est mis à la disposition des porteurs de parts qui en font la demande.

## 2.f- Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé

Néant

L'application de la valorisation en Juste Valeur préconisée par l'IPEV (International Private Equity & Venture Capital Valuation Board) pour les instruments financiers admis sur un Marché réglementé nous amène dorénavant à supprimer toute décote de négociabilité faisant référence au volume d'échange quotidien des titres. Une décote de négociabilité reste toutefois applicable si les instruments financiers concernés font l'objet de restrictions contractuelles sur leur cessibilité

## 2.g- Evolution de l'évaluation des investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Exercice N		Exercice N-1		Variation du coût d'acquisition	Variation de l'évaluation
	Coût d'acquisition	Evaluation	Coût d'acquisition	Evaluation		
ABEX DEVELOPPEMENT	1 210 000	4 070 943	1 210 000	1 210 000	0	2 860 943
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	700 000	702 445	0	0	700 000	702 445
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	1 278 256	162 065	1 049 996	1 071 942	228 260	-909 877
CELLNOVO	224 088	224 088	193 708	193 708	30 380	30 380
CETAL EXPANSION	1 152 225	1 368 968	1 012 500	1 012 500	139 725	356 468
COHERIS	120 588	86 459	120 588	123 229	0	-36 770
ECA	164 710	85 370	164 710	157 972	0	-72 602
EOS IMAGING	347 268	749 886	347 268	711 505	0	38 382
ESI GROUP	0	0	196 045	246 400	-196 045	-246 400
EXCLUSIVE GROUP	1 035 104	2 117 590	1 035 104	2 011 025	0	106 565
F&B GROUP (MAESA)	2 478 337	2 563 785	2 478 337	2 488 998	0	74 787
FINANCIERE CYBELE (OCEAN)	1 245 500	1 785 287	1 245 500	1 251 138	0	534 149
FINANCIERE SOFT (SoftCompany)	1 350 000	830 925	1 350 000	1 350 000	0	-519 075
GRUPE GEOTEC (ex : Financière Getotec)	1 075 000	1 178 845	1 075 000	1 447 810	0	-268 965
HEURTEY PETROCHEM	575 695	689 148	575 695	733 931	0	-44 782
HI MEDIA	184 872	140 000	184 872	209 600	0	-69 600
INFOTEL	741 761	635 759	741 761	711 126	0	-75 367
INVENTIA	1 501 936	1 722 310	1 501 936	1 501 936	0	220 374
ITS GROUP	682 512	521 130	682 512	664 890	0	-143 760
LEGUIDE.COM	0	0	494 779	391 400	-494 779	-391 400
LES NOUVELLES JARDINERIES	966 699	96 553	926 949	929 172	39 750	-832 619
NOXXON	357 816	357 816	337 594	337 594	20 222	20 222
OROLIA	127 048	111 400	127 048	121 900	0	-10 500
PHARMAGEST INTERACTIVE	88 394	140 722	88 394	91 668	0	49 055
POXEL PHARMA	469 215	471 056	300 015	300 015	169 200	171 041
PROWEBCLUB	2 513 285	2 528 993	0	0	2 513 285	2 528 993
SMILE	798 086	1 459 420	798 086	798 741	0	660 679
SUPERSONIC IMAGINE	465 413	513 440	427 273	427 273	38 140	86 167
SWORD GROUP	206 839	211 840	206 839	219 200	0	-7 360
<b>Total général</b>	<b>22 060 645</b>	<b>25 526 243</b>	<b>18 872 508</b>	<b>20 714 669</b>	<b>3 188 137</b>	<b>4 811 573</b>

## 2.h- Etat des cessions de l'exercice sur investissements en Capital Investissement

Nom de la société	Titres	Quantité cédée	Coût d'acquisition (€)	Prix de cession (€)	+/- Value
ESI GROUP	Actions	15 400	196 045	373 975	177 930
LEGUIDE.COM	Actions	20 000	494 779	560 000	65 221
PROWEBCLUB	Obligations	336 715	336 715	336 715	0
<b>Total général</b>			<b>1 027 539</b>	<b>1 270 690</b>	<b>243 151</b>

## 2.i- Clauses particulières affectant les investissements en Capital Investissement

Engagement de réinvestissement :

Partenariat & Innovation 3 s'est engagé à racheter les actions TEPA de Prowebclub pour un montant de 93K€ et à souscrire à des augmentations de capital ultérieures des sociétés SuperSonic Imagine 38K€, Poxel pour 75K€, Noxxon pour 20K€, sous réserve de la réalisation de certains objectifs opérationnels.

Protection anti-dilution :

Pour un certain nombre de sociétés du portefeuille, PARTENARIAT & INNOVATION 3 bénéficie de mécanismes de relation, notamment à travers l'octroi de Bons de Souscription d'actions (BSA), si une opération ultérieure à l'entrée du fonds est trop dilutive.

## 2.j- Etat des placements en Trésorerie

Titres	Quantité	Evaluation (€)	% de l'actif net	Type
EDR EUROPE FLEXIBLE PART I	4 319,00	532 705	1,66%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR EUROPE SYNERGIE PART I	12 299,00	1 699 476	5,29%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR GLOBAL CONVERTIBLES I	16 655,00	2 159 487	6,73%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR INFRA SPHERE I	4 026,00	550 998	1,72%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
EDR MONDE FLEXIBLE PART I	15 569,00	1 640 661	5,11%	OPCVM Moyen long terme > 2ans
<b>Total général</b>		<b>6 583 328</b>	<b>20,51%</b>	

## 2.k- Dettes et créances

Nature de débit/crédit		31/03/2013
Créances	Coupons et dividendes en espèces	0,00
<b>Total des créances</b>		<b>0,00</b>
Dettes	Charges à payer	293 884,09
	Boni de liquidation	229 389,47
<b>Total des dettes</b>		<b>523 273,56</b>

## **PARTIE III. RAPPORT DE GESTION DU FONDS PARTENARIAT & INNOVATION 3**

### **1. ORIENTATION DE GESTION**

#### **1.a- Historique**

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 3 a été agréé par l'AMF le 25 août 2009 et créé le 15 décembre 2009 pour une durée de huit (8) ans à compter de la fin de sa Période de Souscription.

Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion pour deux périodes successives d'un an chacune. Toute prorogation sera portée à la connaissance des Investisseurs trois mois au moins avant sa prise d'effet.

#### **1.b- Caractéristiques juridiques**

Partenariat & Innovation 3 est un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation régi par les articles L.214-20 et suivants du Code Monétaire et Financier et dispositions particulières de l'article L. 214-30 et L. 214-30-1. Le Fonds est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour vocation de permettre aux porteurs de parts (principalement personnes physiques) de bénéficier des avantages d'une gestion professionnelle de valeurs mobilières cotées et non cotées, dans un cadre fiscal attractif.

Les souscripteurs du fonds bénéficient d'une exonération d'impôt (hors CSG/CRDS) sur les revenus distribués et sur les plus-values dégagées, sous réserve de conserver leurs parts pendant une période de blocage de 5 ans.

#### **1.c- Stratégie d'investissement**

Le Fonds a pour objet d'être investi à hauteur de 60 % de son actif dans des petites et moyennes entreprises industrielles ou de services non cotées ou cotées sur un marché réglementé de l'Espace Économique Européen et dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, qui ont de fortes perspectives de croissance, sont fondées sur le développement de produits innovants et sont des Sociétés Innovantes.

Le Fonds investira autour de 45% de ses actifs, dans des opérations de capital développement sur des sociétés cotées ou non, établies en France et qui présentent des perspectives de croissance et des modèles économiques démontrés (chiffre d'affaires supérieur à 3 millions d'euros). Le Fonds recherchera une diversification sectorielle du portefeuille de participations avec des investissements compris généralement entre 0,5 et 2,5 millions d'euros.

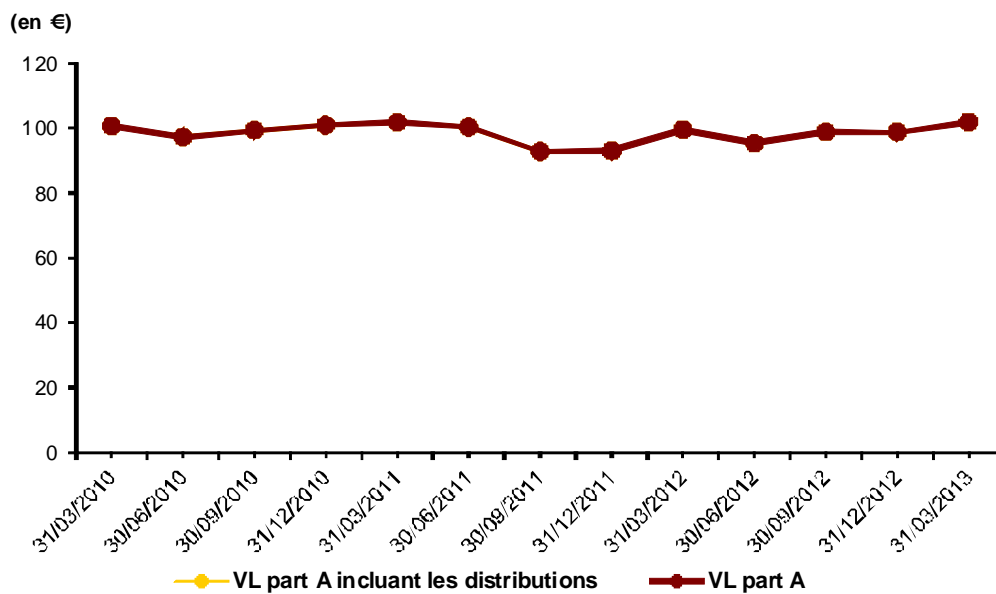
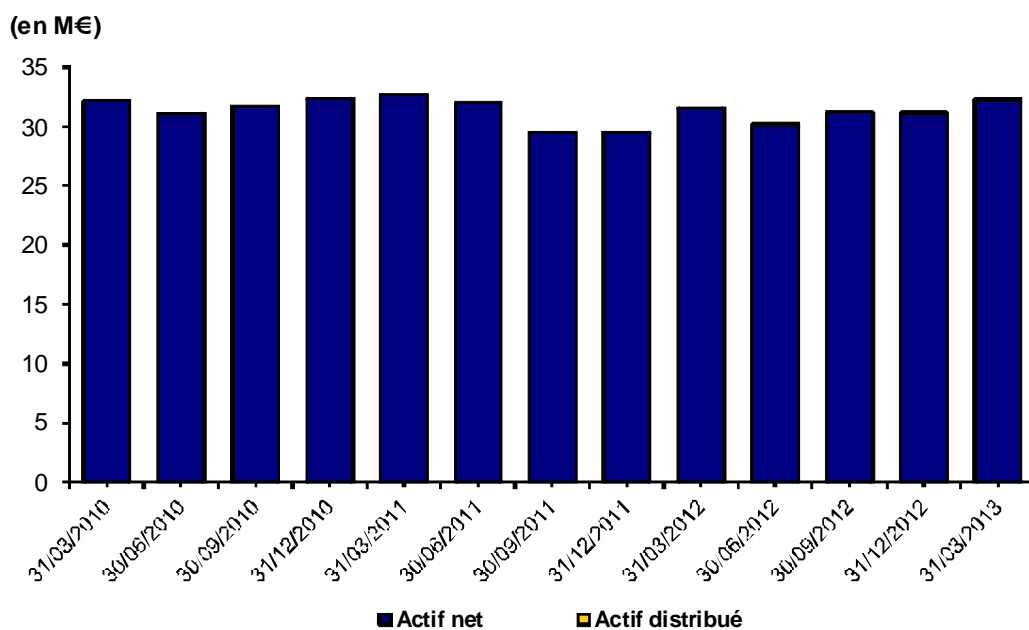
Le solde des investissements dans des sociétés innovantes (autour de 15% des Actifs du Fonds) sera constitué par des participations prises dans des sociétés européennes, évoluant dans le secteur des sciences de la vie et notamment dans les domaines du matériel médical, produits thérapeutiques, et diagnostics moléculaires.

La part non innovante de l'actif du Fonds sera investie dans des OPCVM classées actions et obligations européennes ou diversifiées. Ces OPCVM seront principalement des OPCVM de droit français, qui seront gérés soit par certaines filiales du Groupe Edmond de Rothschild, soit par d'autres sociétés de gestion.

Le Fonds pourra investir directement dans des actions et obligations admises aux négociations sur un marché d'instruments financiers français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché, un prestataire de services d'investissement ou un organisme similaire étranger et dans des titres de créances négociables. Le Fonds se réserve la possibilité d'investir une partie des actifs dans des sociétés non cotées qui ne sont pas des Sociétés Innovantes, pourvu que ces sociétés présentent des perspectives de valorisation attractives et compatibles avec l'horizon de liquidité du Fonds. La Société de Gestion n'interviendra pas sur les marchés financiers à terme fermes ou optionnels.



## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE



	<b>Actif Net</b>	<b>VL Part A</b>	<b>Distribution</b>	<b>VL reconstituée</b>
<b>Au 31/03/2013</b>	<b>32,3M€</b>	<b>101,92€</b>	<b>0€</b>	<b>101,92€</b>
<b>Au 31/03/2012</b>	<b>31,6M€</b>	<b>99,63€</b>	<b>0€</b>	<b>9,63€</b>

## 2.a- Commentaire de gestion sur la période

Selon le FMI, ce début d'année 2013 voit se profiler une économie mondiale à trois vitesses : premièrement les régions dynamiques, principalement les pays émergents, qui parviennent à concilier croissance et maîtrise de l'inflation ; puis les pays dont l'économie semble se redresser, souvent aidée par des politiques de relance ambitieuses : Etats-Unis, Japon, par exemple. Enfin, les régions en stagnation, à l'image de la majeure partie de l'Europe, où les politiques d'austérité visant à assainir les finances publiques ne créent pas les conditions économiques propices à une reprise de l'activité.

En Europe, ce premier trimestre qui a vu se cumuler les crises italienne et chypriote a paradoxalement démontré une nouvelle fois la robustesse de la zone euro et sa capacité de réaction, quitte à prendre des mesures radicales (garantie des comptes bancaires, restructuration ou fermeture d'établissements financiers).

En France, le choc fiscal de la fin 2012 a laissé place à des ambitions louables de réduction de la dépense publique, pouvant ouvrir la voie à une économie modernisée et plus stable. D'autres réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité sont nécessaires pour que le pays retrouve un certain dynamisme économique.

Le capital-investissement, s'il continue à jouer un rôle de premier ordre dans le financement des PME, souffre lui aussi du contexte économique, se traduisant notamment par une baisse des levées de fonds et une raréfaction des transactions industrielles. Il reste toutefois plusieurs raisons d'être optimistes pour 2013, parmi lesquelles un environnement fiscal qui nous semble enfin stabilisé, ou encore les niveaux de trésorerie records atteints par les entreprises, qui devraient signer le retour des fusions-acquisitions.

Au cours de l'exercice écoulé, Partenariat & Innovation 3 a finalisé la constitution de son portefeuille de participations innovantes, en entrant au capital de la société des sociétés suivantes :

- **Prowebclub** est la holding de reprise de ProwebCE, société cotée sur Alternext, leader sur le marché de la communication, de la gestion des activités sociales et culturelles des comités d'entreprise : site Internet CE, logiciels de gestion des activités et de comptabilité, billetterie, médiathèque. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 43 M€ en 2011 et accompagne plus de 7 000 comités d'entreprise représentant plus de 5 millions de bénéficiaires. Partenariat & Innovation 3 a participé à l'offre publique d'achat lancée sur les actions cotées ProwebCE en investissant 2,8 M€.
- **Alouette** est une radio régionale basée en Vendée sur un format musical (variétés) et d'information locale dont le succès lui a permis de devenir la première radio régionale de France avec une part d'audience de plus de 1% et 530 000 auditeurs journaliers. Elle a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 6,4 M€ provenant de la vente d'espaces publicitaires à des annonceurs nationaux et locaux. Partenariat & Innovation 3 a investi 700 K€ et détient 3,2% du capital de la société.

Partenariat & Innovation 3 a également participé aux refinancements des sociétés suivantes :

- **Cellnovo** est une société britannique qui développe et produit un système mobile innovant de contrôle et de gestion du diabète de type I. Nous avons libéré la troisième tranche de financement, en deux temps, en conformité avec les conditions contractuelles ; un montant de 61 KGBP (74 K€) investi en mars, suivi par 25 KGBP (30 K€) courant du 2ème semestre 2012. Les fonds levés doivent permettre à la société de préparer les études cliniques du produit prévues mi-2013.
- **Poxel Pharma** est une entreprise pharmaceutique spécialisée dans la recherche et le développement de nouvelles classes d'agents anti-diabétiques. Un nouveau tour de financement interne de 13 M€, sous forme d'obligations convertibles, a été levé en Décembre pour financer une phase IIb de son produit le plus avancé. Partenariat & Innovation 3 a participé à ce tour à hauteur de 244K€ M€, dont les deux premières tranches ont été libérées pour un montant de 169K€.
- **Supersonic Imagine**, une société qui développe, fabrique et commercialise des systèmes d'imagerie à ultrasons. Sa technologie d'acquisition d'images à une cadence ultra rapide (plus de 8 000 images par seconde) permet pour la première fois, de mesurer quantitativement le degré d'élasticité d'un tissu (élastographie), et ainsi d'augmenter la sensibilité et la spécificité du diagnostic des cancers. La société a finalisé son quatrième tour de financement en levant un montant de 28 M€ avec la participation d'investisseurs externes (dont notamment le Fonds Stratégique d'Investissement et un fonds souverain Koweïtien). Partenariat & Innovation 3 a contribué à ce nouveau financement à hauteur de 76 K€ en deux tranches égales, dont la première a été libérée en mars 2013. L'argent levé servira à financer le développement de la société sur deux marchés clés qui sont les Etats-Unis et la Chine, avec pour ambition d'atteindre l'équilibre opérationnel à horizon 2016.

- Partenariat & Innovation 3 a investi 40 K€ en deux tranches égales dans **Noxxon** une société développant une nouvelle classe de molécules thérapeutiques pour le traitement des maladies inflammatoires.

Sur la partie cotée du portefeuille, en juin 2012, Partenariat & Innovation 3 a participé à l'offre publique d'achat lancée par le groupe de média Lagardère sur la société LeGuide.com, en vendant ses titres au prix de 28 euros par action. Dans cette opération, le fonds a réalisé une plus-value de 65 K€. Le FCPI a par ailleurs cédé la totalité de ses titres cotés ESI Group, réalisant une plus-value de 178 K€ et un multiple sur investissement de 1,89x.

Enfin, Partenariat & Innovation 3 a réalisé trois avances en compte courant respectivement de 228 K€, 140 K€ et 40 K€ aux sociétés Aventi Distribution, Cetal Expansion et Les Nouvelles Jardineries.

Sur l'exercice écoulé, la valeur liquidative de la part A du fonds Partenariat & Innovation 3 est passée de 99,63 € à 101,92 €, soit une hausse de 2,29% sur l'année. Cette performance s'explique par la réévaluation à la hausse de participations non cotées telles qu'Abex Développement (holding de SNADEC, qui intervient notamment dans le désamiantage) compte tenu d'un exercice 2012 très satisfaisant. A l'inverse, nous avons revu à la baisse la valorisation de deux sociétés du portefeuille fortement exposées au marché B-to-C, dont les situations de trésorerie se sont tendues suite à un exercice 2012 inférieur aux attentes. L'équipe de gestion s'implique fortement aux côtés des dirigeants-actionnaires de ces sociétés dans la mise en œuvre d'actions correctives qui devraient produire leurs effets au cours des prochains mois.

Au 31 mars 2013, les participations innovantes cotées et non cotées représentent 72,25% de l'actif net. Au plan sectoriel, notre portefeuille de sociétés innovantes est bien diversifié, puisqu'il est investi dans les domaines des Technologies de l'information (30%), de l'Industrie (50%), des Services (11%) et des Sciences de la Vie (9%). La partie de l'actif non soumise aux critères d'innovation est principalement investie en OPCVM actions et obligations et représente 20,51% de l'actif net.

## **2.b- Ratio réglementaire**

Au 31 mars 2013, le fonds respecte le ratio FCPI réglementaire d'investissement dans des sociétés innovantes (60%). Ce ratio, calculé en fonction du prix de revient historique des participations cotées et non cotées, s'élève à 76,75%.

## **2.c- Perspectives**

Le FCPI Partenariat & Innovation 3 a finalisé la constitution de son portefeuille et atteint son ratio d'investissement. L'équipe d'investissement va se concentrer sur le suivi des sociétés en portefeuille et les accompagner dans leurs projets de croissance interne et externe.

Le FCPI dispose de capacités suffisantes pour réaliser des financements complémentaires chaque fois que le développement de ses sociétés le requerra.

### 3. INVESTISSEMENTS / CESSIONS

#### 3.a- Investissements pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	Station de radio	700 000
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	Edition et distribution vidéo	228 260
CELLNOVO	Micropompes à insuline pour le diabète de type 1	30 380
CETAL EXPANSION	Conception d'éléments et ensembles chauffants industriels.	139 725
LES NOUVELLES JARDINERIES	Chaîne de jardineries à bas prix	39 750
NOXXON	Découverte et développement de nouveaux Aptamers	20 222
POXEL PHARMA	Développement de programme contre le diabète	169 200
PROWEBCLUB	Editeur de logiciels et spécialiste e-commerce sur le marché de la gestion des comités d'entreprise en France	2 850 000
SUPERSONIC IMAGINE	Outils innovants d'imagerie médicale	38 140
<b>Total général</b>		<b>4 215 677</b>

#### 3.b- Investissements dans d'autres fonds d'investissements pendant la période

Les FCPR gérés par EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENTS PARTNERS n'investissent pas dans d'autres FCPR ou fonds assimilés.

#### 3.c- Cessions pendant la période

Nom de la société	Activité	Montant (en €)
ESI GROUP	Société informatique de simulation numérique	373 975
LEGUIDE.COM	Traitement de données, hébergement et activités connexes	560 000
PROWEBCLUB	Editeur de logiciels et spécialiste e-commerce sur le marché de la gestion des comités d'entreprise en France	336 715
<b>Total général</b>		<b>1 270 690</b>

### 4. INFORMATIONS

Les co-investissements et les co-désinvestissements par le Fonds s'effectuent au même prix et dans les mêmes conditions juridiques et financières que les Autres Fonds, sous réserve des différentes contraintes juridiques liées aux différents véhicules d'investissement et eu égard à la situation particulière de chaque fonds, conformément aux indications du Code de Déontologie de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital).

#### 4.a- Co-investissements

Société	Fonds	Investissements
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PARTENARIAT & INNOVATION 4	2 600 060,00
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	300 060,00
ALOUETTE DEVELOPPEMENT II	PLURIEL OUEST 2	400 000,00
AVENTI DISTRIBUTION FRANCE	PARTENARIAT & INNOVATION 2	271 770,00
CELLNOVO	BIODISCOVERY 3	1 154 569,25
CELLNOVO	PARTENARIAT & INNOVATION 2	30 456,91
CETAL EXPANSION	PARTENARIAT & INNOVATION 2	139 725,00
LES NOUVELLES JARDINERIES	PARTENARIAT & INNOVATION 2	49 721,00
NOXXON	123 Multinova IV Comp Dynamique	67 986,75
NOXXON	123 Multinova IV Comp Equilibre	41 489,35
NOXXON	BIODISCOVERY 2	515 690,92
NOXXON	PARTENARIAT & INNOVATION 2	20 259,27
NOXXON	SOGE INNOVATION EVOLUTION IV	33 819,05
POXEL PHARMA	BIODISCOVERY 3	4 161 660,00
POXEL PHARMA	PARTENARIAT & INNOVATION 2	169 260,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 2	721 005,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 4	3 035 060,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	450 560,00
PROWEBCLUB	PLURIEL OUEST 2	500 000,00
SUPERSONIC IMAGINE	123 Multinova IV Comp Dynamique	64 070,00
SUPERSONIC IMAGINE	123 Multinova IV Comp Equilibre	34 080,00
SUPERSONIC IMAGINE	BIODISCOVERY 3	1 108 360,00
SUPERSONIC IMAGINE	PARTENARIAT & INNOVATION 2	31 270,00

#### 4.b- Co-désinvestissements

Société	Fonds	Cessions
ESI GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION	237 737,24
ESI GROUP	PARTENARIAT & INNOVATION 4	557 630,66
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & INNOVATION 2	806 400,00
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & INNOVATION 4	532 000,00
LEGUIDE.COM	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	121 945,87
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 2	85 180,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & INNOVATION 4	348 529,00
PROWEBCLUB	PARTENARIAT & PROXIMITE 2	53 666,00
PROWEBCLUB	PLURIEL OUEST 2	59 072,00

#### 4.c- Mandats sociaux

Les mandats exercés au sein de sociétés dans lesquelles Partenariat & Innovation 3 a investi :

- \* ABEX DEVELOPPEMENT (SNADEC) : Membre du Comité Stratégique
- \* ALOUETTE DEVELOPPEMENT II : Membre du Comité de Suivi
- \* AVENTI DISTRIBUTION : Membre du Comité Stratégique
- \* CELLNOVO : *Director*
- \* CETAL EXPANSION : Membre du Comité de Suivi

- \* EOS IMAGING (ex BIOSPACE MED) : Administrateur
- \* EXCLUSIVE GROUP : Administrateur
- \* F&B GROUP (MAESA) : Membre du Comité de Suivi
- \* FINANCIERE CYBELE (OCEAN) : Membre du Comité Stratégique
- \* FINANCIERE GEOTEC : Membre du Comité Stratégique
- \* INVENTIA : Membre du Comité de Suivi
- \* LES NOUVELLES JARDINERIES : Membre du Comité Stratégique
- \* NOXXON : Membre du Conseil de Surveillance
- \* POXEL PHARMA : Administrateur
- \* PROWEBCLUB : Membre du Comité de Suivi
- \* SMILE : Membre du Conseil de Surveillance
- \* SOFT COMPANY : Membre du Comité de Suivi
- \* SUPERSONIC IMAGINE : Membre du Conseil de Surveillance

#### **4.d- Utilisation des droits de vote**

Conformément à l'article 314-100 et suivants du Règlement Général de l'AMF, le gestionnaire a été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

Durant cet exercice, les gestionnaires ont participé ou se sont fait représenter à l'ensemble des assemblées générales et ont exercé librement les droits de vote attachés aux actions détenues en portefeuille.

#### **4.e- Événements relatifs à la société de gestion**

Ce Fonds Commun de Placement dans l'Innovation est géré par Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP), filiale du Groupe Edmond de Rothschild. L'équipe d'investissement d'EDRIP composée de 23 professionnels gère plus de 1 milliard d'euros. EDRIP est spécialisée dans l'investissement minoritaire non coté.

#### **4.f- Modifications intervenues concernant les méthodes de valorisation**

Néant

#### **4.g- Frais facturés au fonds sur la période**

Les frais de fonctionnement supportés par le Fonds au cours de l'exercice s'élèvent à 1 241 129,87 € dont 1 133 560,50 € au titre des commissions de la société de gestion. Les commissions de gestion représentent 3,6% du montant souscrit.

Le Fonds a supporté des frais relatifs à des investissements non réalisés pour un montant de 21 278,04 €.

Les frais d'audit engagés par le Fonds dans le cadre d'investissements se décomposent comme suit : Aventi : 3 339,33 € ; Alouette : 1 268,48 € ; Prowebclub : 2 090,85 € et EOS Imaging : 260,08 €.

Commission de gestion	1 139 917,50
- avoir	-6 357,00
Commission nette	1 133 560,50
Dépositaire	37 489,98
CAC	9 328,80
Honoraires divers	58 562,79
<i>dont comptabilité</i>	4 756,92
<i>dont gestion administrative</i>	1 435,20
<i>dont autres</i>	52 370,67
Frais de constitution	0,00
Frais bancaire	0,00
Divers (assurance, impôts...)	2 187,80
<b>Total</b>	<b>1 241 129,87</b>

#### **4.h- Prestations de conseil ou de montage facturées par la société de gestion**

La société de gestion a facturé 71 760 € de commissions de montage à la société PROWEBCLUB au cours de l'exercice et rétrocédé une partie (6 357€) au FCPI Partenariat & Innovation 3, au prorata des fonds propres et quasi fonds propres détenus par ce dernier dans la société.

Une convention de prestations de services a été signée entre la société de gestion et GIE EDRIA au titre de la gestion administrative. Le GIE EDRIA a facturé au fonds un montant de 1 435,20 € au titre de l'exercice.

#### **4.i- Opération de crédit**

Aucune opération de crédit réalisée par un établissement de crédit lié à la société de gestion n'a été réalisée auprès de sociétés du portefeuille.

#### **4.j- Intervention du fonds sur les marchés à terme et les conséquences sur le portefeuille**

Aucune intervention du fonds ne s'est produite sur les marchés à terme.

#### **4.k- Convention SOFARIS « Fonds Propres »**

Edmond de Rothschild Investment Partners n'a souscrit auprès d'OSEO SOFARIS aucune assurance sur les investissements réalisés par le FCPI Partenariat & Innovation 3.

#### **4.l- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Dans le cadre d'une convention de services entre la société de gestion Edmond De Rothschild Investment Partners (EDRIP), gérant de Partenariat & Innovation 3 et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (LCFEDRB), EDRIP utilise la salle de marché de LCFEDRB et se conforme strictement aux règles de sélection et d'évaluation définies par LCFEDRB.

#### **4.m-Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance**

La politique d'investissement du fonds ne prend pas simultanément en compte les trois critères ESG : environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

#### **AVERTISSEMENTS**

- *La notice d'information du Fonds et le règlement du Fonds sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou du dépositaire.*
- *La valorisation du portefeuille est établie sur la base des informations disponibles à la date du rapport et ne préjuge pas du prix de cession futur.*
- *Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.*

#### **Société de gestion**

**EDMOND DE ROTHSCHILD  
INVESTMENT PARTNERS**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE  
75 008 PARIS  
RCS 444 071 989 PARIS**

#### **Dépositaire**

**LA COMPAGNIE FINANCIERE  
EDMOND DE ROTHSCHILD  
BANQUE**

**47 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE  
75 008 PARIS  
RCS 572 037 026 PARIS**





**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Fonds Commun de Placement à Risques  
PARTENARIAT & INNOVATION 3**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

**Exercice clos le 31 mars 2013**



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds Commun de Placement à Risques PARTENARIAT & INNOVATION 3

47, rue du Faubourg Saint-honoré - 75008 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement à risques PARTENARIAT & INNOVATION 3, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la rubrique « politique de distribution » des règles et méthodes comptables, concernant l'incidence du changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes annuels.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 23 mai 2013

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Gérard Gaultry  
Associé